

Lauréats locaux pour l'inclusion scolaire

À titre de renseignement, voici une lettre paru dans l'édition du 7 mars 2008 du jminforme.ca. Veuillez noter que cet article vous est envoyé dans la langue officielle dans laquelle il a été rédigé.

For your information, below is a letter that appeared in the March 6, 2008 edition of jminforme.ca. Please note that the article is distributed in the official language in which it was written.

Lauréats locaux pour l'inclusion scolaire

à 00h00 le 07 mars 2008

FREDERICTON – L'Association canadienne pour l'intégration communautaire (ACIC) a dévoilé les lauréats du Nouveau-Brunswick pour les Prix de distinction honorifique nationaux de l'inclusion scolaire.

Le dévoilement a eu lieu le 20 février dernier à l'Ancienne Résidence du Gouverneur à Fredericton. Parmi les lauréats, notons une personne ainsi qu'une institution du Restigouche.

Dans la catégorie «Efforts envers l'inclusion scolaire», le prix est allé à l'École Mgr Melanson de Val d'Amour. La candidature de l'établissement a été soumise par le comité de parents de l'école. Dans la lettre de soumission, le comité argue «que les employés de l'école encouragent les élèves à faire de leur mieux. Ils parlent beaucoup de diversité, ce qui signifie qu'ils encouragent les élèves à se surpasser dans leur apprentissage et qu'ils les perçoivent comme des individus uniques.»

On peut également y lire que cet établissement se sert de stratégies d'enseignement spécifiques pour respecter le rythme d'apprentissage particulier de tous les élèves.

Susan Arseneault-Laplante, signatrice de la lettre, écrit également que «l'école fait la promotion d'une véritable culture d'inclusion scolaire et qu'elle favorise un partenariat entre les enseignants de classes ordinaires, les aides-enseignants, et les parents.»

Par ailleurs, Chantal LeBlanc, coordonnatrice de l'inclusion du CCNB – Campbellton figure de son côté parmi les récipiendaires du Prix de l'inclusion scolaire dans la catégorie des collèges communautaires.

Les Prix de distinction honorifique de l'inclusion scolaire 2007 sont décernés à des particuliers ou à des équipes qui ont apporté une contribution favorable à l'inclusion scolaire dans leur province ou leur territoire. Les lauréats et lauréates de chaque province ont été choisis par les associations provinciales et territoriales d'intégration communautaire.

Les cérémonies faisaient partie intégrante des activités prévues dans le cadre de la Semaine nationale de l'inclusion scolaire. ANBIC est un organisme à but non lucratif qui travaille au nom des enfants et des adultes ayant un handicap intellectuel et de leurs familles. Fondé en 1957, l'organisme compte 16 branches locales dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick.

